



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
**COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE**  
**CENI**

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° 012/CENI/2024**

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) rappelle à l'opinion publique que les élections législatives nationales et provinciales avaient été annulées dans les circonscriptions électorales de Yakoma dans la province du Nord-Ubangi et de Masi-Manimba dans la province du Kwilu.

Par conséquent, les élections des Sénateurs, Gouverneurs et Vice-gouverneurs de province dans les deux entités provinciales précitées ne seront organisées qu'après la reprise des élections législatives nationales et provinciales à une date qui sera communiquée ultérieurement par la CENI.

La CENI réaffirme sa volonté d'organiser les élections indirectes des Sénateurs, Gouverneurs et Vice-gouverneurs de province. Cependant, suite à des contraintes d'ordre financier, certaines dates opérationnelles annoncées dans le calendrier réaménagé du processus électoral rendu public le 25 janvier 2024 vont connaître de légères modifications. Un calendrier ajusté sera publié incessamment.

Fait à Kinshasa, le 15 FEV 2024



**Patricia NSEYA MULELA**  
Rapporteur